

Conférence d'Alain Bouillet –

Jeudi 3 Août 2017 – 18 h – 4^{ème} Lieu – La Grande PASSERELLE – Saint-Malo

Titre : Extension du domaine de l'Art Brut : De nouvelles découvertes...

L'Art Brut est avant tout une appellation, celle qu'inventa le peintre français Jean Dubuffet (31 juillet 1901 – 12 mai 1985) pour désigner et nommer des « ouvrages » (dessins, broderies, tapisseries, peintures ; bois, pierres ou os sculptés, assemblages de matériaux divers, environnements paysagers, etc.) – je n'écris pas : des « œuvres » – réalisés par des « auteur(e)s » – je n'écris pas : des « artistes » – qu'il commença à rechercher et collecter en Suisse à l'été 1945 et dont, en 1949, il donnera la description suivante : Des *productions* qui, expliquait-il, relèvent de *l'invention* (en tant qu'elle s'oppose à la reproduction, au mimétisme, à l'académisme) ; *par soi-même* (c'est à dire, n'étant redevable de quoi que ce soit à un quelconque enseignement ou modèle venu d'autrui, soit : une invention issue de « *son propre fonds* », à partir de « *ses propres impulsions* ») ; *ne devant rien aux poncifs artistiques ou culturels* ; faites *par des personnes obscures, étrangères aux milieux artistiques* et qui, par dessus tout, se doivent d'être *indemnes de toute éducation artistique ou de culture intellectuelle* lesquelles, aux dires de Dubuffet, viendraient en altérer la spontanéité, la qualité et l'authenticité. Énonçant cela, il silhouettait la figure d'auteurs marginaux, élaborant dans *le secret, le silence et la solitude*, une production témoignant d'une inventivité et d'une indépendance manifestes relativement à ce qu'il nommait « l'Art culturel ». Tout destinataire extérieur semble absent de la pensée des auteur(e)s – on dirait, en termes psychanalytiques, que l'Art Brut n'est pas *adressé* – et, de même, l'aspiration à une quelconque reconnaissance sociale fait, la plupart du temps, défaut. D'ailleurs, les auteur(e)s ignorent qu'ils opèrent dans le domaine de la création artistique et, souvent, ne souhaitent nullement montrer leurs productions : Longtemps, certains les ont cachées de peur qu'on les leur prenne ou qu'on les détruise.

Plutôt que d'en proposer une définition - « *Formuler ce qu'il est cet art brut, sur que ce n'est pas mon affaire. Définir une chose - or déjà l'isoler - c'est l'abîmer beaucoup. C'est la tuer presque* » écrivait-il,- Dubuffet s'était satisfait dès cette époque de signaler l'existence d'un gisement, d'en indiquer l'étendue probable, puis, après en avoir extrait quelques pépites, de stipuler certaines consignes à suivre pour en poursuivre le programme de recherche, mais sans pour autant en baliser explicitement les frontières ni en indiquer précisément les critères qui auraient pu permettre de finement départager ce qui pouvait « en être » de « ce qui n'en serait évidemment pas », énonçant ainsi plutôt l'esprit que la lettre de la catégorie « Art Brut » et instituant celle-ci avant même d'avoir rassemblé l'ensemble des objets qui pourraient la constituer. Il en résulta que chaque nouvelle découverte, où décrétée telle par l'inventeur de la notion, contribua peu à peu à modifier les contours du périmètre de recherche ainsi que la teneur de l'ensemble

C'est à l'examen des questions que suscitent de nouvelles découvertes – celles, en l'occurrence, de deux auteurs et de leurs ouvrages respectifs – ainsi qu'à la discussion concernant la façon dont elles influent sur la détermination des « frontières » de l'Art Brut – qu'Alain Bouillet vous convie en ce mois d'Août 2017.